

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DU DÉVELOPPEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DÉMOGRAPHIE  
**INSD**

**ANALYSE DES RESULTATS  
DE L'ENQUÊTE BURKINABE  
SUR LES CONDITIONS DE  
VIE DES MENAGES**

RAPPORT FINAL

Novembre 2003



## RESUME

### 1.0 CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres mettent en commun leurs ressources en vue de la satisfaction de leurs besoins, sous l'autorité d'un chef ; La composition des ménages révèle une forte prédominance de ménages à grande taille : pendant que deux ménages sur cinq comptent 7 personnes ou plus en leur sein, seulement un ménage sur huit se compose d'au plus deux personnes. La taille moyenne au plan national est estimée à 6,4 personnes, avec une disparité entre milieux ruraux (6,6) et urbain (5,6). Sur le plan de la répartition géographique, à peine un ménage sur cinq est citadin.

La direction des ménages est assurée par un homme pour 9 ménages sur 10. En référence à 1998, le nombre de ménages dirigés par une femme est en légère augmentation même si cette augmentation se fait dans des proportions relativement modestes.

Selon le statut matrimonial, environ 7 ménages sur 8 vivent en union dont plus d'un tiers en polygamie.

Plus des 4 cinquièmes des chefs de ménage n'ont jamais été à l'école, et environ la moitié n'a pas franchi le seuil du primaire. Quant à ceux qui ont atteint le supérieur, ils ne représentent qu'un dixième des chefs de ménage.

Le groupe socio-économique d'appartenance des chefs de ménage est représenté pour 73,6% d'agriculteurs indépendants.

En considérant la population en général, elle comprend légèrement plus de femmes que d'hommes (51,3% contre 48,7%).

La répartition par groupes d'âge confirme la jeunesse de la population burkinabé. En effet, les moins de 15 ans représentent 46,0% de la population.

Le niveau d'instruction révèle que l'analphabétisme touche pratiquement 4 personnes sur cinq. La population ne compte en son sein que 0,5% de personnes ayant atteint le niveau du supérieur.

### 2.0 EDUCATION

Le taux d'alphabétisation est actuellement de 21,8%. Ce taux était de 18,9% en 1994 et de 18,4% en 1998. En dehors de la faiblesse absolue de son taux, l'alphabétisation se caractérise par la persistance de la très forte inégalité de sa répartition selon le milieu de résidence (12,5% pour le milieu rural et 56,3% pour le milieu urbain) et la région de résidence (les trois régions abritant les principales villes tranchant par rapport à toutes les autres, notamment celles du Centre - Sud, du Sahel et du Sud - Ouest dont les taux sont compris entre 8,6% et 10,7%), selon les groupes socio-économiques (12,5% pour les agriculteurs indépendants et 82,0% pour les employés du public) et selon les sexes (15,2% pour les femmes et 29,4% pour les hommes).

Le taux net de scolarisation primaire de la population burkinabè est de 33,8%, pratiquement le même qu'en 1994 (33,7%) selon EPI. Le taux brut, par contre, est en progression par rapport aux taux stationnaires entre 1994 et 1998. Il est de 44,8%, alors qu'en 1994 il était de 40,1% et en 1998 de 40,9%. Le taux brut est très inégalement réparti, notamment entre milieu rural (34,1%) et milieu urbain (102,3%) et filles (38,2%) et garçons (49,6%). En milieu urbain (102,3%) le taux brut de scolarisation est le triple du taux en milieu rural (34,1%). On note une différence marquée entre le taux de scolarisation masculine (49,6%) et celui des filles.



Le taux brut de scolarisation secondaire de l'ensemble du pays est de 15,6% soit une progression de 2,6 points par rapport à 1998 (13,0%) et de 4,2 points par rapport à 1994 (11,2%).

Plus encore que pour le primaire, il est très inégalement réparti entre les milieux (6,1% pour le milieu rural et 50,7% pour le milieu urbain) et entre les sexes (13,9% pour les filles et 17,3% pour les garçons), même si le rapport de féminité (80,3%) s'est nettement amélioré par rapport à 1998 (66,2%) et 1994 (62,0%). Cette amélioration est due au fait que l'accroissement du taux de scolarisation secondaire est moins le fait du milieu rural que le fait du milieu urbain plus disposé à scolariser les filles à un niveau proche de celui des garçons.

Plus de la moitié (59,8%) des enfants d'âge scolaire primaire (7-12 ans) ont accès à l'école primaire, mais à peine un quart (24,9%) des enfants d'âge scolaire secondaire (13-19 ans) ont accès à l'école secondaire.

Au primaire comme au secondaire, les enfants du milieu rural sont, de très loin, ceux qui ont le moins accès à l'école : seulement 54,3% pour le primaire et 11,9% pour le secondaire. Au contraire des enfants issus du milieu urbain dont la grande majorité y ont accès : 91,2% pour le primaire et 72,8% pour le secondaire.

Les régions ayant les taux de scolarisation les plus élevés sont aussi, en général, celles qui ont plus accès aux établissements scolaires.

L'accès limité et en entonnoir aux deux premiers niveaux de l'école se double de problèmes tels que seulement un élève sur quatre au primaire et moins d'un élève sur dix au secondaire sont à même d'envisager sereinement leur cursus scolaire, une frustration qu'un quart (24,3%) des répondants au questionnaire de l'enquête prioritaire n'hésite pas à afficher.

Les élèves du milieu rural sont, de très loin, les moins satisfaits, avec seulement 3,4% de taux de satisfaction. Ceux du milieu urbain sont relativement plus satisfaits (28,8%) bien que seulement un quart d'entre eux disent n'avoir aucun problème particulier à l'école.

Les raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école sont, par ordre décroissant d'importance : l'absence ou l'insuffisance des livres et des fournitures scolaires (73,1%), le manque d'enseignants (15,9%), la qualité de l'enseignement (15,4%), la qualité de l'établissement (7,4%) et d'autres raisons non précisées (8,0%). L'importance de ces raisons varie surtout selon le milieu de résidence, les élèves du milieu rural se plaignant plus du manque de livres et de fournitures scolaires et ceux du milieu urbain se plaignant plus de la qualité de l'enseignement.

La déscolarisation touche un élève sur cinq (22,1%), plus en milieu rural (23,9%) qu'en milieu urbain (19,2%), beaucoup plus au niveau des enfants d'âge scolaire secondaire (39,9%) que ceux d'âge scolaire primaire (7,0%), mais autant de garçons (22,4%) que de filles (21,6%).

Aujourd'hui comme en 1998, très peu de ceux qui abandonnent l'école le font au terme normal de leurs études (1,3% en 1998 et 1,2% en 2003). La majorité le font en raison du renvoi de l'école (47,5%) ou du coût élevé des frais de scolarisation (27,5%). Le renvoi connaît une régression de 6 points par rapport à 1998 (53,3%), mais le coût est en progression de 8 points par rapport à 1998 (19,1%).

Les garçons avancent plus les raisons de renvoi (49,1%) que les filles (44,1%). Celles-ci avancent un peu plus que les garçons les raisons de coût élevé de scolarisation : 28,5% contre 26,7%.



Le taux de scolarisation du supérieur est actuellement de 2,1%. Il était de 1,3% en 1998 et de 0,9% en 1994. Cela représente un progrès appréciable mais insuffisant pour élever le taux de scolarisation du supérieur au niveau des autres pays africains.

La scolarisation du supérieur touche plus les garçons (3,3%) que les filles (1,1%), le milieu urbain (8,2%) plus que le milieu rural (0,3%).

### **3.0 CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION ACTIVE**

La population en âge de travailler est constituée de 5 077 926 personnes occupées, de 145 043 chômeurs et de 921 593 personnes inactives.

Au sein de cette population en âge de travailler 82,6% de personnes sont occupées. Parmi cette population occupée, il y'a des personnes qui sont partiellement occupées (sous emploi). Une personne sur 5 de la population en âge de travailler est sous employée.

Pour les personnes occupées 84% d'entre elles travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la pêche. L'agriculture est demeurée le principal secteur qui accueille les actifs burkinabé suivie par le commerce (6,5%).

Parallèlement au sous emploi qui a pris de l'ampleur, le chômage constitue un autre fléau qui est toujours présent. Le taux de chômage est de 2,4% en 2003. Comparativement aux années passées le phénomène n'a pas fondamentalement évolué.

Le chômage est demeuré un phénomène urbain (12,5%). Il touche aussi bien les hommes que les femmes de manière équilibrée.

### **4.0 SANTÉ ET NUTRITION**

Au total, 35,3% des burkinabé ont accès aux services de santé. L'accès est 2,8 fois plus élevé en ville qu'en campagne. La morbidité touche 5,8% des burkinabé mais ce taux est en baisse de 18,3% par rapport à 1998 et 63,3% par rapport à 1994.

Le taux global de consultation est de 4,2% en 2003. La comparaison par rapport à 1994 et 1998 montre une importante fluctuation inter annuelle des taux de consultation. Les consultations se passent principalement dans les CSPS, et secondairement dans les autres établissements sanitaires (milieu urbain) et chez les guérisseurs et marabouts (milieu rural). En général, 78,7% des burkinabé ayant consulté un praticien de santé se disent satisfaits des services reçus. Les 21,3% de mécontents avancent deux principales raisons qui sont : (1) le coût élevé et (2) la longue attente dans les établissements de santé.

Au total, 73,3% des femmes ayant eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête ont bénéficié de soins prénataux. Dans l'ensemble du pays, 56,8% des naissances se font à domicile contre 43% à l'hôpital/maternité. Les naissances à domicile sont prépondérantes en milieu rural et sont assistées par les accoucheuses traditionnelles.

Au plan nutritionnel, le retard de croissance touche 44,5% des enfants de 0-4 ans, l'émaciation 19% des enfants et l'insuffisance pondérale 42,2% des enfants.



## 5.0 AVOIRS DES MÉNAGES

La situation des avoirs des ménages a très peu évolué depuis 1998. On retient que la mobylette et la voiture ont cédé un peu de terrain à la bicyclette. Le ménage burkinabé est de moins en moins équipé en matériel ménager (cuisinière moderne, fer à repasser, machine à coudre) à part le frigidaire dont la présence s'est renforcée. L'on remarque cependant une utilisation de plus en plus grande des radio et des télévisions par les ménages.

En dehors des équipements agricoles, les ménages urbains sont de loin les mieux équipés. Selon la région de résidence, le Centre et les Hauts Bassins à cause de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso présentent une situation proche du milieu urbain. Le bétail semble être la spécialité du Sahel et du Centre - Nord tandis que la Boucle du Mouhoun, le Plateau Central et la région des Cascades se distinguent dans les équipements agricoles (charrue, charrette et animaux de trait).

Quand la taille du ménage augmente, l'équipement du ménage se diversifie beaucoup plus ; cependant à partir de 7 personnes, les ménages éprouvent des difficultés à disposer de la plupart des biens.

Les ménages les plus nantis dans la possession de logement de qualité sont ceux dont le chef est du secteur public ou du privé formel. Les agriculteurs indépendants et le groupe socio-économique « autres » sont les moins nantis.

Enfin, les ménages dirigés par des hommes sont généralement les mieux équipés ; cependant, ceux dirigés par des femmes s'illustrent par la qualité de leur logement (possession de villa) et par les équipements ménagers possédés.

## 6.0 HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT

L'analyse des indicateurs de l'habitat montre qu'ils n'ont pas connu une évolution significative depuis 1994.

En matière de consommation de bois, on constate que les différents projets et programmes en matière de promotion de sources nouvelles renouvelables comme le gaz, ou des mesures prises pour réduire la coupe abusive du bois (les trois luttes, la vulgarisation des foyers améliorés) etc. n'ont pas contribué jusqu'à présent à produire un impact significatif permettant de réduire un tant soit peu la consommation du bois.

En ce qui concerne le statut de l'occupation du logement, la très forte proportion des propriétaires ne doit pas faire perdre de vue que ces logements sont pour leur majorité des habitations traditionnelles, construites avec des matériaux (terre, bois, paille) qui ne donnent pas toutes les garanties de sécurité et de qualité. Les politiques de promotion de l'habitat s'adressent le plus souvent à une certaine catégorie de citadins.

L'électricité, du fait qu'il est l'apanage des citadins, ne peut pas avoir un impact ni sur l'utilisation du bois pour la cuisine, ni sur l'utilisation de la lampe torche à pile pour l'éclairage dans les campagnes.

Autant de constats qui pourraient entre autres, expliquer la stagnation des indicateurs de l'habitat.



## 7.0 REVENUS ET DEPENSES DES MÉNAGES

Le revenu des ménages se repartit inégalement selon les caractéristiques des ménages et de leurs différentes sources de revenu. En 2003, le revenu moyen annuel d'un ménage est estimé à 799 408 FCFA soit 66 617 FCFA par mois.

Ce revenu, constitué à 24,2% par des autoconsommations, est essentiellement monétaire et la principale source pourvoyeuse de ressources financières est le poste « Agriculture et Elevage ».

Pendant que la principale source de revenus des ménages urbains est les salaires et revenus non agricoles, en milieu rural, l'agriculture et l'élevage sont les composantes les plus importantes de ce revenu.

Les ménages dont le chef est de sexe masculin tirent principalement leur revenu de l'agriculture et l'élevage (46,6%) et des salaires et activités non agricole (42,6%). Les ménages dirigés par des femmes par contre s'enrichissent essentiellement à partir des salaires et des revenus des activités non agricoles (56,8%).

Selon les régions, l'EBCVM permet de constater que :

- ∄ Les régions du Sahel, du Centre – Nord, de l'Est, du Plateau Central et des Cascades tirent l'essentiel de leur revenu de l'agriculture et de l'élevage;
- ∄ Les ressources des ménages des Hauts Bassins, du Sud – Ouest, du Nord et du Centre proviennent des salaires et des revenus des activités non agricoles;
- ∄ Les transferts et versements sont les principaux pourvoyeurs de ressources chez les ménages des Hauts Bassins, du Centre – Ouest et du Centre - Est.

Les ménages dépensent en moyenne 866 381 FCFA par an soit 72 198 FCFA par mois. Ces dépenses essentiellement monétaires vont principalement dans le sens de la consommation de produits alimentaires, de boissons et tabac (48,8% du montant des dépenses totales).

La dépense moyenne annuelle par ménage est de 1 404 128 FCFA en milieu urbain soit un peu moins du double du niveau observé en milieu rural (725 168 FCFA). Dans les deux milieux, les dépenses dans des domaines stratégiques tels la santé et l'éducation sont faibles (moins de 10,0% des dépenses).

Dans l'ensemble des régions du pays, les principales dépenses monétaires ou non monétaires sont celles en alimentation suivies des dépenses en logement. Les dépenses en santé n'atteignent 10,0% des dépenses qu'uniquement dans les régions du Plateau Central (12,3%) et du Centre – Est (10,4%).

Dans toutes les régions, les dépenses en éducations sont inférieures à 6,0% des dépenses totales.

Tant au niveau des dépenses totales qu'au niveau des dépenses monétaires, dans les différents types de ménages, l'accent est surtout mis sur l'alimentation et le logement en ce qui concerne les dépenses. Seuls les ménages dont le chef est chômeur ou inactif allouent plus de 6% du montant de leurs dépenses à la santé.



Dans l'ensemble, seulement 6,5% des ménages dépensent plus de 200 000 FCFA par an. Ce sont dans les régions du Centre (24,9%), des Cascades (24,1%) et du Centre – Nord (20,9%) qu'un grand nombre de ménages atteignent ce niveau de dépenses.

## **8.0 IMPACT DE LA CRISE IVOIRIENNE SUR LES MÉNAGES**

La population rapatriée concerne principalement la tranche d'âge (0 - 39) ans.

Une fois rentrés au pays dans une situation d'urgence, le premier souci des rapatriés est d'abord de se nourrir, puis de trouver du travail.

La majorité des ménages Burkinabé reçoivent des transferts en provenance de la Côte d'Ivoire (60% des ménages).

Cependant, la crise a été un détonateur pour la chute voire la rupture de ces transferts dont l'utilisation allait principalement à l'alimentation et à la satisfaction des besoins sociaux de base (santé, scolarisation).

Il s'ensuit que 57% des ménages subissent des conséquences sur le plan alimentaire, 10% ont des difficultés de soins, et 8,5% connaissent des problèmes de scolarisation.

Pour s'en sortir, les ménages préconisent en général une intervention par des programmes d'aide et des opportunités d'emploi.